Market Advisory Council

Comité exécutif

Projet d'ordre du jour

Mercredi 25 novembre 2026 (14 h 00 – 16 h 45 CET)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

14 h **Mot de bienvenue de la présidente, Yobana Bermúdez**

14 h 05 **Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (26/09/17)**

14 h 10 **Points d'action**

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion – informations

14 h 15 **Composition de l'Assemblée générale**

- Approbation des demandes d'adhésion :
 - Coalition pour des accords de pêche équitables (CFFA-CAPE)

14 h 20 **Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

- Présentation de l'édition 2026 du rapport « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture » et point sur les initiatives en cours liées au marché par Marcio Castro de Souza (FAO)
- Échange de vues

15 h 00 **Accords commerciaux et instruments de politique commerciale**

- Point sur la proposition de quotas tarifaires autonomes de l'UE pour certains produits de la pêche au-delà de 2027, par Laurène Jolly (MARE B3)
- Appel à commentaires sur les conditions de commercialisation prévues dans l'accord partiel sur le maquereau pour la période 2026-2028 conclu entre le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et les Îles Féroé

15 h 30 **Budget de la 11e année (2026-2027)**

- Modification éventuelle de l'budgétaire de l'exercice en cours

15 h 45 **Évaluation externe des performances**

- Examen du projet de cahier des charges pour l'évaluation externe des performances

16 h **Groupes de travail**

- Compte rendu de Julien Lamothe (président du groupe de travail n° 1)
- Compte rendu de Stefan Meyer (président du groupe de travail n° 2)
- Compte rendu de Benoît Thomassen (président du groupe de travail n° 3)

DRAFT



16 h 15 **Représentation externe**

- Compte rendu des réunions suivantes :
 - Conseil consultatif de l'Agence européenne de contrôle des pêches (en ligne, 20 octobre 2026) par Daniel Voces (Europêche)
 - Observatoire de la chaîne agroalimentaire de l'UE (en ligne, 10 novembre 2026) par Yobana Bermúdez (présidente)
- Préparation des prochaines réunions :
 - Réunions entre les conseils consultatifs et la DG MARE (en ligne, 26 novembre 2026)
 - Conseil européen des océans (Bruxelles, 27 novembre 2026)
 - Atelier de mise en perspective avec les entreprises du secteur post-récolte (Bruxelles, 26 février 2027)

16 h 35 **Divers**

16 h 40 **Résumé des points d'action**

16 h 45 ***Fin de la réunion***

DRAFT



Market Advisory Council

Version annotée

Type	Point	Contexte	Objet	Documents
Décision	Composition	Conformément au règlement relatif à la politique commune de la pêche, le MAC est composé de représentants de l'ensemble de la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture (producteurs primaires, transformateurs, négociants, détaillants, syndicats) et d'autres groupes d'intérêt (ONG environnementales et de développement).	Décision relative à l'approbation des dernières demandes d'adhésion.	- CFFA-CAPE
Informations	FAO	Le rapport SOFIA est le rapport phare biennal de la Division des pêches et de l'aquaculture de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce rapport fournit les informations les plus récentes et fondées sur des données probantes, ainsi que des analyses politiques, scientifiques et techniques sur les défis, les opportunités et les innovations qui façonnent le présent et l'avenir du secteur, au profit d'un public large et croissant de décideurs politiques, de gestionnaires, de scientifiques, de pêcheurs, d'agriculteurs, de négociants, de militants de la société civile et de consommateurs	Présentation de la dernière édition du rapport et point sur les initiatives en cours liées aux marchés par un représentant de la FAO.	- Rapport
Informations	Commerce	Le 9 octobre 2026, la direction MARE B3 a envoyé une lettre sollicitant des suggestions concernant les contingents tarifaires autonomes de l'UE pour certains produits de la pêche au-delà de 2027. Par ailleurs, la direction MARE B3 a sollicité des avis sur l'accord partiel entre le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et les Îles Féroé concernant le maquereau pour la période 2026-2028, en particulier sur la restriction potentielle de la	Point sur la proposition relative aux contingents tarifaires autonomes de l'UE pour certains produits de la pêche au-delà de 2027, présenté par un représentant de la DG MARE B3. Appel à commentaires sur les conditions de commercialisation	- Lettre - Avis

DRAFT

		libre circulation des biens et des services. Dans la pratique, cet accord pourrait limiter la capacité des opérateurs islandais à commercialiser librement leurs prises, ainsi que celle des acheteurs de l'UE/EEE à s'approvisionner directement aux conditions du marché.	prévues dans l'accord partiel sur le maquereau pour la période 2026-2028 conclu entre le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et les Îles Féroé.	
Décision	Budget	Conformément au règlement intérieur, le budget annuel est établi par le comité exécutif. Le budget pour l'année 11 (1er octobre 2026 – 30 septembre 2027) a été établi lors de la réunion du 3 juillet 2026. Par la suite, le Secrétariat a entamé des négociations avec la DG MARE en vue d'une augmentation de la subvention de fonctionnement annuelle supérieure au taux d'inflation annuel standard de 2 %. La DG MARE a accepté une augmentation exceptionnelle pour les frais de personnel, mais aucune augmentation pour les autres postes budgétaires.	Décision concernant une éventuelle réaffectation des fonds entre les postes budgétaires, y compris d'éventuelles augmentations des plafonds applicables aux remboursements de frais de déplacement.	- Amendement budgétaire (par e-mail / Espace membres)
Décision	Évaluation externe des performances	Conformément à l'article 7 bis du règlement délégué (UE) 2015/242, le MAC doit se soumettre tous les cinq ans à un examen indépendant de ses performances. Cet examen a pour objectif d'identifier les meilleures pratiques et les lacunes, de formuler des recommandations visant à améliorer le fonctionnement et d'évaluer la contribution globale aux objectifs du règlement relatif à la politique commune de la pêche. Le précédent examen des performances s'est achevé en 2022.	Examen du projet de cahier des charges pour le deuxième examen externe des performances.	- Projet de cahier des charges (par e-mail / Espace membres) - Évaluation externe des performances
Informations	Groupes de travail	Dans le cadre de la structure du MAC, il existe trois groupes de travail ayant chacun des domaines de responsabilité distincts.	Compte rendu de chaque président sur les travaux des groupes de travail.	

DRAFT

Informations	Représentation extérieure	Le 20 octobre 2026 s'est tenue une réunion du Conseil consultatif de l'Agence européenne de contrôle des pêches, dont le MAC est membre. Le 10 novembre 2026 s'est tenue une réunion de l'Observatoire de la chaîne agroalimentaire de l'UE, dont le MAC est observateur. Le 26 novembre 2026 aura lieu une réunion inter-conseils consultatifs avec la DG MARE. Le 27 novembre 2026, une réunion de l'European Ocean Board, au sein duquel le MAC a le statut d'observateur, aura lieu. Le 26 février 2027, un atelier consacré à la vérification de l' ité des données avec les entreprises du secteur post-récolte sera organisé. Le MAC sera invité à envoyer cinq représentants.	Compte rendu des différentes réunions externes par les représentants. Préparation des prochaines réunions.	- Comité consultatif de l'EFCA - Observatoire de la chaîne agroalimentaire de l'UE - Conseil européen des océans - Projet de mandat (par e-mail / Espace membres) - Atelier « Reality check »

DRAFT